manque - 4 - (2 est remplacé)

TRIBUNE OUVRIERE

PARIS _ LYON

N°1 -mars 1956

Recrutement à la S.N.C.F.

"JEUNES, VOUS QUI VOULEZ UN METIER D'AVENIR, VOUS QUI DESIREZ UNE SITUATION STABLE ET HONORABLE, VOUS QUI ASPIREZ A AVOIR UNE EXISTENCE FAMILIALE ET SANS HEURTS , VOUS QUI REVEZ ENFIN D'UNE VIEILLESSE TRANQUILLE A L'ABRI DU BESOIN, DEVENEZ CHEMINOTS!"

Telle est l'affiche de propagande que la S.N.C.F. pourrait éditer avec les slogans qu'elle fait habituellement traîner un peu partout.

UN METIER D'AVENIR! La SNCF ne se vante pas seulement d'avoir le record du monde de vitesse, el le se vante aussi de transporter plus de voyageurs et de marchandises qu'avant la guerre, avec moins d'agents; d'autre part, tous les jours le rail abandonne au profit des transports routiers privés des parties du réseau. L'avenir du jeune cheminot est donc de moisir toute une vie avec un salaire de misère et comme seul espoir d'"avancement", la perspective du licenciement.

LA SITUATION STABLE se traduit par des mutations nombreuses et variées aux quatre coins du pays à une époque où les difficultés de logement présentent un caractère tragique. Quant à l'HONORABILITE, çà n'est qu'un conte pour enfants sages: les Cheminots font aujourd'hui plus qu'en tous temps figure de parents pauvres dédaignés et ce n'est pas par hasard que c'est parmi eux qu'on a trouvé le personnage famélique et toujours dupé du "lampiste" .../...

(suite au verso)

ASSEZ BONS POUR LE TRAVAIL ...
MAIS PAS POUR LA PAYE!

A l'examen de CSSTG il n'y a eu à peu près que 10% de reçus car cet examen comportait en particulier une question nettement hors programme et la notation en a été très sévère. Comme quoi la Direction n'est jamais à cours de moyens quand il s'agit de ne pas payer. Il suffit de rendre l'examen suffisamment difficile pour rejeter "en toute justice" des candidats qui , pour la plupart, n'ont pas à faire la preuve de leurs capacités professionnelles puisqu'ils occupent effectivement l'emploi depuis plusieur années. Ces travailleurs sont assez bons pour faire le travail , mais indignes aux yeux de la Direction d'avoir le titre, c'est à dire la paye.

Par ailleurs l'attribution des postes vacants, à la suite du concours d'EMPSTG, menace d'être rien moins qu'équitable. En principe , le candidat reçu a le choix entre un certain nombre de postes vacants mais dès qu'il se prononce, la place qu'il choisit est déjà prise. Ainsi, à la tête du client, la Direction attribue les postes et fait semblant d'en laisser le choix.

Devant ces faits, nous demandons aux délégués du personnel:

1°) de constater avant l'épreuve, que les sujets d'examen ne dépassent pas les compétences exigées par l'emploi et surtout soient conformes au programme.

2°) d'en surveiller attentivement la correction.

3°) d'exiger la participation des délégués du personnel à la répartition des postes à pourvoir.

-:-:-:-:-:-

Recrutement à la SNCF (suite) .

L'EXISTENCE FAMILIALE n'existe pas pour les membres de "la grande famille des cheminots". Quand on travaille six dimanches sur sept , les jours de fête, une nuit sur trois dans beaucoup de centres , lorsque, comme la plupart des roulants, on passe ses repos journaliers hors de sa résidence, que reste-t-il pour la famille?

Et, pour avoir une VIEILLESSE A L'ABRI DU BESOIN, il faut vraiment que le besoin en question soit limité. Il n'est qu'à voir ce que touchent certains retraités, et pas les moins nombreux, pour être utilement édifié.

Moralité, la SNCF peut encore répandre bien des slogans de cet ordre, la seule chose qui intéresse un travailleur c'est ce qu'il lit sur sa feuille de paye. On débute à la SNCF à 25.000 frs par mois à Paris, toutes primes comprises. Un commis à l'échelle six, après dix ans d'ancienneté, touche environ trente huit mille francs par mois en moyenne, les primes étant variables.

Les jeunes qui ont encore de l'espoir ont beaucoup de mérite.

-:-:-:-:-:-

AU BUREAU DES RENSEIGNEMENTS.

Le central location et ses annexes étant bien lancés, la direction du BRL considère qu'il est maintenant inutile d'accorder des faveurs à son personnel et elle a supprimé "le petit service du Dimanche" en vigueur les années précédentes.

Elle en accorde cependant le "bénéfice" à titre personnel ... en prenant bonne note des heures ainsi accordées. Et, bien que l'agent ait effectué en six heures le travail normalement prévu et qu'il n'en ait rien coûté à la SNCF, la direction lui demandera, l'été sonné, de récupérer gracieusement les heures accordées en période creuse. Ainsi conçu, le "petit service" est une duperie dont le seul bénéficiaire est la Direction.

LA CAROTTE DE L'ANE.

"S'UNIR ET AGIR", l'organe du syndicat CGT de Paris Sud-Est, traite dans son dernier numéro d'un grand nombre de revendications qui nous intéressent au plus haut point, entre autres l'augmentation générale des salaires, les 40 heures payées 48, la suppression des abattements de zone, etc, etc.. avec comme conclusion uniforme : Pour aboutir, il faut le Front Populaire.

Avant les élections il suffisait "pour que çà change", de bien voter. Malgré les communiqués de victoire du 2 janvier, çà n'a pas changé, car "les autres" ne veulent pas du Front Populaire. Il faudrait donc maintenant les obliger à le vouloir et pour cela "constituer des comités".

Si ce Front Populaire se réalise, on ne sait jamais, çà ne changera rien parce qu'alors "les autres"ne voudront pas entendre parler de l'augmentation des salaires des 40 heures, et de la suppression des abattements de zone. Il faudra encore faire quelque chose (en 36 il a fallu une grève générale) , pour les y obliger.

Les travailleurs y auront perdu de la peine et beaucoup d'espoir, mais la bourgeoisie y aura gagné du temps, et certains des portefeuilles.

-:-:-:-:-:-

LA SOLDE.

Jusqu'à ces derniers jours la solde se faisait sur le chantier même. Pour faire des économies, la Direction-gare a supprimé la tournée des payeurs et, depuis ce mois-ci, la solde a lieu à la caisse principale.

Les chefs de service semblent prendre l'initiative, proposée ou non par la direction-gare, de faire collecter par un seul agent toutes les feuilles de paye afin d'éviter les déplacements nombreux.

Il n'y a pas de raison que cela se passe ainsi: si la direction-gare estime plus avantageuse pour elle de centraliser la solde, qu'elle accepte les risques de voir chaque agent aller chercher sa paye individuellement.